

## **Appel à candidature pour la gestion, l'exploitation, l'entretien et l'animation du camping municipal de MARIGNÉ-LAILLÉ.**

*La commune de Marigné-Lailié est propriétaire du camping municipal de la « Chesnaie » et souhaite déléguer la gestion de son camping afin de valoriser l'existant au profit du public et de la commune.*

Taille du terrain : 10700 m<sup>2</sup> dont 3200m<sup>2</sup> végétalisé pour une dizaine d'emplacements camping.

Le terrain de camping dispose de :

- Un chalet d'accueil situé à l'entrée du terrain 25 m<sup>2</sup>
- Un espace sanitaire, comprenant les éléments suivants : 3 douches, 2 grands lavabos, 2 petits lavabos (à l'extérieur sous préau, adapté pour vaisselle), une salle d'eau pour personne à mobilité réduite (douche, wc, lavabo), une cabine de toilette accessible directement depuis l'extérieur du local
- 3 chalets de 12 à 15 m<sup>2</sup> de 6 lits comprenant les éléments suivants : un espace cuisine équipé d'un lave-vaisselle, d'un micro-onde, de plaques de cuissons. 2 chambres, une salle commune, une salle de douche et un sanitaire séparé
- Un gîte d'étape de 75m<sup>2</sup> comprenant les éléments suivants : 2 chambres de 6m<sup>2</sup> avec lit double et rangements, un dortoir 8 lits, une cuisine équipée, une douche, 3 cabinets de toilette (lavabo), un sanitaire.
- Une aire de camping-car qui comprend : 5 emplacements
- 10 emplacements nus (avec branchements électriques)

Une convention avec la communauté de Communes de l'Orée de Bercé Belinois prévoit la réservation d'une chambre du gîte pour accueil temporaire de personne en difficulté.

Le loyer est composé d'une part fixe de 1300 Euros et d'une part variable d'un montant de 2% du chiffre d'affaire brut.

Ouverture du camping : - Du 15 avril au 30 septembre pour la partie camping. - Toute l'année pour la partie chalet - Du 15 mars au 30 octobre, pour la partie gîte (à l'exception de sa mission par convention avec la Communauté de Communes de l'Orée de Bercé Belinois) - Toute l'année pour la partie camping-car